

CA OBLIG EURO STOXX 50 (Juillet 2017)

SYNTHÈSE DE
GESTION

28/02/2025

STRUCTURÉ - EMTN ■

Données clés (Source : Amundi)

Forme juridique : **Titres structurés**
Droit applicable : **de droit français**
Emetteur : **Crédit Agricole SA**
Garant : **Crédit Agricole SA**
Code ISIN : **FR0013257094**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Montant Emission : **31 000 000,00**
Unité de la première souscription : **0 Coupure**
Périodicité de calcul du Titre : **Quotidienne**
Éligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Données Clés - Emission (Source : Amundi)

Date de lancement : **20/07/2017**
Durée de vie : **A L'ÉCHÉANCE**
Date d'échéance : **20/07/2027**
Nature de la protection : **Capital garanti***
Valeur Nominale : **100,00 EUR**

* Pour les porteurs ayant souscrit pendant la période de commercialisation et conservant leurs titres jusqu'à l'échéance

Caractéristiques des titres

CA Oblig Euro Stoxx 50® (Juillet 2017) (les « Titres ») est un produit émis le 20 juillet 2017 par Crédit Agricole S.A. (« l'émetteur »). Sa performance finale sera fonction de la formule décrite ci-dessous. Crédit Agricole S.A. s'engage à rembourser aux investisseurs la formule promise à l'échéance (capital plus performance). CA Oblig Euro Stoxx 50® (Juillet 2017) est soumis au risque de défaut, liquidation ou mise en résolution de Crédit Agricole S.A. Les performances et rendements annoncés sont calculés hors frais (en compte-titres ou en assurance vie), hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès (en assurance vie) et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie.

Pour les investisseurs ayant souscrit jusqu'au 11 juillet 2017, l'objectif est de bénéficier à 10 ans, le 20 juillet 2027, pour chaque Titre détenu, du remboursement du Capital, augmenté d'un gain égal à 90 % de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Modalités de calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® :

Le niveau initial de l'Euro Stoxx 50® est égal à la moyenne arithmétique des cours de clôture des 24/07/2017, 25/07/2017, 26/07/2017, 27/07/2017 et 28/07/2017.

Chaque semestre, le niveau de l'Euro Stoxx 50® est relevé (cours de clôture des

19/01/2018, 20/07/2018, 18/01/2019, 19/07/2019, 20/01/2020, 20/07/2020, 20/01/2021, 20/07/2021, 20/01/2022, 20/07/2022, 20/01/2023, 20/07/2023, 19/01/2024, 19/07/2024, 20/01/2025, 18/07/2025, 20/01/2026, 20/07/2026, 20/01/2027 et 07/07/2027).

À chacune de ces dates, la performance de l'Euro Stoxx 50® est calculée par rapport à son niveau initial. si cette performance est négative, elle est retenue à 0 % ; sinon la performance est retenue à sa valeur réelle.

La Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50® est égale à la moyenne arithmétique des 20 performances ainsi retenues.

Au terme des 10 ans, le gain pour les investisseurs est égal à 90 % de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®.

Ainsi, chaque Titre est remboursé à sa valeur nominale de 100 € majorée de 90 % de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50®, soit un remboursement le 20 juillet 2027 de : $100 \text{ €} \times (100 \% + 90 \% \times \text{Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50}^\circledast)$

Les modalités précises de détermination du niveau initial, des relevés semestriels et plus généralement du calcul de la Performance Moyenne de l'Euro Stoxx 50 ® sont précisées dans le Prospectus de l'émission.

Le remboursement de la formule (capital plus performance) est valable au 20 juillet 2027 pour les investissements réalisés jusqu'au 11 juillet 2017 et est calculé sur la base de la valeur nominale des Titres, hors frais (en compte-titres ou en assurance vie), hors cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès (en compte-titres) et hors fiscalité applicables au compte-titres ou à l'assurance vie. CA Oblig Euro Stoxx 50® (Juillet 2017) est soumis au risque de défaut, liquidation ou mise en résolution de Crédit Agricole S.A. : en cas de défaut, liquidation ou mise en résolution de Crédit Agricole S.A., il existerait un risque de perte en capital, même à l'échéance. En cas de revente anticipée avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment du rachat.

L'émetteur (Crédit Agricole S.A.), l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres (les Caisses régionales du Crédit Agricole Mutuel) font partie du même groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

Tout investissement doit se faire sur la base du Prospectus en date du 24 mai 2017, visé par l'AMF sous le n°17-233 disponible en agence et après avoir pris connaissance notamment des facteurs de risques à la rubrique "Facteurs de Risques" du Prospectus.

Cotation du titre (Source : Fund Admin)

Date de Cotation : **28/02/2025**
Cours : **115,20 EUR**
Evolution depuis l'origine : **15,20%**
Evolution depuis un mois : **1,43%**

NB: Titre coté à la bourse de Paris (Euronext Paris). L'évolution du prix en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce titre offre une formule valable à l'échéance décrite dans les documents contractuels.



■ www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

STRUCTURÉ - EMTN ■

Niveau initial de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
24/07/2017	3453.17
25/07/2017	3473.54
26/07/2017	3491.19
27/07/2017	3493.14
28/07/2017	3467.73
Niveau initial	3475.754

Niveaux semestriels de l'indice (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
19/01/2018	3 649,07
20/07/2018	3 460,03
18/01/2019	3 134,92
19/07/2019	3 480,18
20/01/2020	3 799,03
20/07/2020	3 388,34
20/01/2021	3 624,04
20/07/2021	3 956,34
20/01/2022	4 299,61
20/07/2022	3 585,24
20/01/2023	4 119,90
20/07/2023	4 373,73
19/01/2024	4 448,83
19/07/2024	4 827,24
20/01/2025	5 164,44

Niveau actuel pour information (Source : Bloomberg)

	Euro Stoxx 50
28/02/2025	5463.54

Avertissement

Ce document simplifié, et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs des Titres, ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente des Titres. Les informations qu'il contient ont pour source Amundi ; elles ont pour objectif d'informer le souscripteur en résumant certaines caractéristiques figurant dans le Prospectus des titres, disponibles sur le site internet www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Dette/Emission-Clientele. Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes de rendements à venir, les investissements, soumis aux fluctuations des marchés, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse. Crédit Agricole S.A. Société Anonyme au Capital de 8 538 313 578 euros - Siège social : 12, Place des États-Unis (92127) Montrouge Cedex - Tél. 01 43 23 52 02 Immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro SIREN : 784 608 416